



Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Plate-forme-pour-la-solidarite.html>

# Plate-forme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental

- Actualité politique internationale -

Publication date: vendredi 16 mai 2014

---

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

---

### **Sahara occidental : l'ONU pour l'autodétermination mais une fois de plus contre un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme**

En adoptant le 29 avril 2014 la résolution 2152 (sensiblement dans les mêmes termes qu'en 2013), le Conseil de sécurité des Nations-Unies a prolongé jusqu'au 30 avril 2015 la mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso). Il a engagé une nouvelle fois le Maroc et le Front Polisario à poursuivre les négociations « en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

Mais la résolution ne propose aucune mesure pour amener le Maroc à tenir ses engagements dans le respect du droit international. En effet, le Maroc a certes réaffirmé sa disponibilité à s'investir dans le processus de négociation mais, comme l'a précisé son ambassadeur à l'ONU, « dans le respect de l'intégrité du Royaume du Maroc et de son unité nationale » !

Le gouvernement français s'est rangé une fois de plus auprès du pouvoir marocain pour empêcher un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme. Il a d'abord obtenu du secrétaire général de l'ONU qu'il supprime de son rapport initial la référence à un « mécanisme de contrôle ». Au Conseil de sécurité, la majorité des 15 États membres était favorable à ce mécanisme. Seuls trois pays s'y opposaient, la France, la Jordanie et le Maroc. Au final, ce mécanisme international, qui aurait pu se concrétiser par l'extension du mandat de la Minurso, n'a pas été retenu bien qu'il ait été demandé par le Parlement européen et de nombreuses associations françaises, européennes et internationales (Amnesty, Human Rights Watch, Centre Robert Kennedy ...).

Comme l'a souligné « Human Rights Watch » le 30 avril : « ***C'est la France qui a apporté un soutien décisif au Maroc pour stopper cette évolution du mandat de la Minurso*** ».

Comme en 2013, la résolution a mis sur le même plan le colonisé et le colonisateur en leur demandant de « renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés de Tindouf, y compris les libertés d'expression et d'association ».

Le Maroc a salué le refus du mécanisme des droits de l'homme qu'il a reçu comme un encouragement à sa politique de répression et de maintien en prison des 22 militants sahraouis de Gdeim Izik condamnés à de lourdes peines de prison.

La résolution a évacué totalement une préoccupation évoquée par le secrétaire général dans son rapport : le risque d'une exploitation peu équitable des ressources naturelles du Sahara occidental. La résolution a toutefois réaffirmé que « *le statu quo n'est pas acceptable* » comme l'avait souligné le secrétaire général en invitant les parties en conflit à reconnaître « la nécessité urgente de progresser et de dialoguer sur les deux questions clefs : le contenu d'une solution politique et la forme de l'autodétermination ». Si aucun progrès n'est réalisé avant avril 2015, il a averti : « *Le moment sera venu d'inviter les membres du Conseil à examiner complètement le cadre qu'il a fixé en avril 2007 pour le processus de négociation* ».

Réaffirmant sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui, la plate-forme est décidée à poursuivre son action pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, l'arrêt de la répression dans les territoires occupés, la mise en place d'un mécanisme international permanent de surveillance des droits de l'homme et la mise en oeuvre rapide du référendum d'autodétermination permettant enfin au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

Paris le 30 avril 2014

PLATEFORME POUR LA SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL

2 TERRASSE DU PARC N°16 75019 PARIS

Email : PlateformeSO gmail.com

**Membres** : Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), Association des Amis de la RASD (AARASD), Association de la Communauté sahraouie en France(ACSF), Association des Sahraouis en France (ASF), Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Amis du peuple du Sahara occidental (APSO) 35 Bretagne, Blain Accueil Enfants Sahraouis (BAES), Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, Comité Limousin de Solidarité avec le peuple sahraoui (CLSPS), Enfants réfugiés du monde Pays de Loire (ERMPL), Quand l'Occident rencontre le désert (QORD)

**Observateurs** : Agir contre le colonialisme aujourd'hui (ACCA), Association des Anciens Appelés d'Algérie et de leurs Amis Contre la Guerre (4ACG), Association havraise Solidarité et Echange avec tous les immigrés (AHSETI), Association de solidarité avec le peuple sahraoui de Lorraine (ASPS), Association vierzonnaise de Solidarité avec le peuple sahraoui (AVSPS), Capsolidaire, CCFD - Terre solidaire, Droit Solidarité, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés(FASTI), Femmes Solidaires, Survie.

Association Loi 1901 déclarée ? la Préfecture de police de Paris le 01 décembre 2010

N°SIRET 528 207 788 00018